

## **Femmes en prison et continuum des violences**

### ***Transcription de la discussion avec Natacha Chetcuti-Osorovitz***

**Programme PRESAGE** : Bienvenue dans Genre, etc, le Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre de Sciences Po.

Au 1er avril 2022, il y avait 3099 femmes en prison, soit seulement 3,6% de la population carcérale

En France, seulement deux centres sont exclusivement réservés aux femmes : un centre pénitentiaire à Rennes et une maison d'arrêt à Versailles. En dehors de ces établissements, les femmes condamnées vivent dans des prisons mixtes, dans des quartiers à part.

Natacha Chetcuti-Osorovitz est sociologue et anthropologue habilitée à diriger les recherches. Elle est enseignante et chercheuse à Centrale Supélec et au Laboratoire Institutions et Dynamiques de l'Économie et de la Société de l'École Normale Supérieure.

Elle a publié en 2021, un livre intitulé "Femmes en prison et violences de genre. Résistances à perpétuité", fruit de plusieurs mois de recherche dans le quartier femmes d'une prison française. Elle est entrée dans la prison, elle a observé le quotidien, interrogé dans leurs cellules des détenues condamnées à des peines de 10 à 30 ans d'incarcération, participé à des ateliers, rencontré des agents de l'administration pénitentiaire, des bénévoles, des aumônières, et cetera.

**Natacha Chetcuti-Osorovitz** : Bonjour

**Programme PRESAGE** : Pour commencer je voudrais que l'on parle un peu de vous. Parce que dans votre livre vous parlez aussi de vous en tant que chercheuse. Et vous parlez notamment de "savoirs situés". Est-ce que vous pourriez nous expliquer ce que cela veut dire les savoirs situés et nous expliquer pourquoi est-ce que vous avez voulu travailler sur le milieu carcéral, en quelques mots ?

**Natacha Chetcuti-Osorovitz** : Alors je vais y répondre par trois aspects. D'abord peut-être répondre par votre dernière question qui va répondre pour partie à ce que c'est que les savoirs situés. Alors comment je me suis intéressée au monde carcéral ? Alors il y a plusieurs éléments. Il y a des éléments justement biographiques, et des éléments académiques et des éléments politiques parce qu'effectivement la recherche incarnée n'est pas non plus désengagée de la question politique et notamment d'une sociologie de l'émancipation que je défends. Pourquoi la question carcérale ? Pourquoi la question carcérale et celle des violences de genre ? Alors ça remonte à très très loin, quand j'étais jeune [rires], donc au début des années 1990, où la question carcérale a, je dirais, fracturé un peu ma biographie parce que je l'ai rencontrée de près puisqu'un de mes proches a été incarcéré. Et j'ai découvert par le biais des parloirs le monde de la prison. Et à partir de cette date je pense qu'il y a quelque chose chez moi qui était très important, c'était de comprendre ce qui se passait derrière ces murs. Et pour y répondre dans un premier temps, j'étais à Toulouse, on le reconnaît à mon accent, et je n'étais pas encore à l'université et j'ai donc co-fondé avec d'autres militants et militantes le groupe local de l'Observatoire international des prisons et à

l'époque le groupe d'Act Up. Et, alors ça n'est pas justement..., sans lien avec une sociologie de l'émancipation, ou une sociologie des savoirs situés, puisque ce sont deux, je dirais, deux espaces militants qui ont quelque chose en commun qui est celle de penser la question des minoritaires comme sujets. Donc vraiment ça s'insérait dans cette idée aussi de penser la question - alors je ne l'aurais peut-être pas dit comme ça à l'époque, mais je le dis maintenant avec mes propres mots mais - de penser la question du sujet pénal. Donc on en arrive à la, je dirais, à répondre à la deuxième question, vous me demandez pourquoi, donc, une sociologie aussi des savoirs situés, c'est à dire, alors, quand je parle de sujet pénal c'est l'idée de penser que les minoritaires sont les plus à-même de penser l'expérience sociale à partir justement d'une analyse des rapports de domination et comment à partir de cette expérience sociale nous, sociologues, on va pouvoir décrire à partir de ces positions de marge, un fonctionnement de la société. C'est à dire, ça veut dire, en sociologie on appelle ça une montée en généralité, c'est à dire à partir des expériences minoritaires, d'un point de vue donc des rapports de domination mais aussi, ici en ce qui concerne les femmes, des tenues qui effectivement, comme vous l'avez très justement dit, correspondent à une petite part de la population pénale, en tous cas en milieu fermé, et bien comment on pense plus généralement la question de la disciplinarisation, la question des corps enfermés et plus largement celle des violences de genre qui structure l'ensemble de la société. Alors autre élément : j'ai parlé tout à l'heure de, alors sociologie de l'émancipation, ça veut dire quoi ? C'est l'idée que construire un objet sociologue ça n'est pas, si j'ose dire, que pour les sociologues ou que pour des entretiens académiques. Et que la sociologie serve aussi comme outil d'émancipation, comme - et c'est ici la question du politique - comme outil aussi de résistance. Et alors savoirs situés, pourquoi savoirs-situés ? C'est l'idée qu'il n'y a pas de savoir objectif. Dans aucune science. Il y a des savoirs objectivés. Qu'est-ce que c'est que des savoirs objectivés ? C'est avoir justement la capacité de pouvoir être réflexive au préalable avant d'entrer sur un terrain de recherche. D'avoir d'abord une réflexivité sur soi-même, et d'être en face-à-face avec soi-même dans la manière dont on perçoit le monde vers lequel on va aller mener une recherche. De aussi être en capacité à réfléchir à notre perception en termes de rapports sociaux à ce monde-là, que ça soit en termes de rapports sociaux de genre, de sexualité, d'âge, de classe sociale, et cetera. Et ensuite de voir justement comment ces rapports sociaux vont produire un certain type de données.

**Programme PRESAGE :** Et donc pour votre enquête vous avez mené des entretiens avec 42 femmes détenues. Et ces entretiens, ils étaient longitudinaux : ça veut dire que vous avez rencontré ces femmes plusieurs fois, à plusieurs semaines d'intervalle. Et parmi ces 40 femmes, 35 d'entre-elles avaient déjà vécu des violences intra-familiales ou des violences conjugales avant leur incarcération. Et on va revenir sur cela dans quelques instants. Mais avant je voudrais que vous nous expliquiez un concept que vous mobilisez tout au long du livre. Qu'est ce que c'est le continuum de la violence sexuelle ?

**Natacha Chetcuti-Osorovitz :** Alors. Effectivement, vous avez raison c'est central dans ma lecture. Alors, un, d'abord, d'abord je parle du continuum de violence de genre, pas le continuum de violence sexuelle. C'est important. Donc cette lecture ne vient pas de nulle part, on ne vient pas de nulle part et c'est aussi ça le savoir situé, donc il y a toute une discussion scientifique, politique, et cetera, depuis le début des années 1970 sur l'analyse des violences qu'on n'appelait pas à l'époque violences de genre. Mais en tous cas, cette notion de continuum de violence de genre elle relève de plusieurs significations dans le champ académique. Ici je me suis basée sur un article fondateur qui est celui de Liz Kelly, et qui

effectivement - je comprends pourquoi vous parlez de violence sexuelle - c'est qu'elle parle au départ de continuum de violence sexuelle. Donc ça ça a été un article fondateur pour penser la notion de continuum, ça veut dire quoi la notion de continuum ? C'est l'idée que les rapports de domination et d'appropriation du corps des femmes par les hommes constituent un lien structurant pour toutes les femmes. Et si on associe à celle de continuum celle de violence de genre, c'est pour signifier quoi ? Et ça j'insiste beaucoup sur ce point : c'est pour signifier une série de violences visibles et invisibles, et c'est ça la lecture importante, qui résulte de la hiérarchisation des rapports sociaux de sexe, et ce que j'ai voulu montrer dans le livre, et c'est là toute la difficulté après avec le paradoxe du récit pénal, c'est que pour beaucoup de femmes certes il y a des violences qui ont été reconnues comme telles, mais aussi et pour beaucoup il y a une série de violences invisibles qui découlent de quoi ? De la division sexuelle du travail. Alors ça je suis très inspirée aussi évidemment des recherches matérialistes, notamment les travaux de Danièle Kergoat mais aussi plus tard, bien plus tard d'ailleurs, de Maud Simonet. Et donc c'est l'idée qu'il y a une série de travaux visibles et invisibles qui vont conditionner aussi la vie des femmes et à l'intérieur de ces travaux visibles et invisibles, il y a des attendus de travail d'écoute, du soin, d'attention à l'autre, qui qualifient les femmes. Et qui les qualifient de manière positive. Mais c'est là aussi où elles peuvent être dé-qualifiées. Et pour beaucoup de femmes que j'ai rencontrées en prison, le passage à l'acte il est construit à l'intérieur de ce continuum. Et donc dans des formes de désappropriation de soi-même, tant elles ont pour beaucoup en tous cas voulu répondre à cette demande importante de travail invisible pour lequel elles sont qualifiées et c'est d'autant plus fort pour des personnes qui n'ont pas de qualifications, de haut diplôme de qualification, et qui donc vont, je dirais presque, surjouer cette qualificatif femme au cœur même de cette division sexuelle du travail.

**Programme PRESAGE :** Merci d'être revenue sur le concept. Et du coup maintenant pour aller un petit peu plus loin dans ce que j'ai commencé à dire tout à l'heure : la quasi-totalité des femmes que vous êtes allée rencontrer en prison, elles avaient subi des violences avant leur incarcération. Comment est-ce que ces violences elles sont prises en compte dans leurs parcours d'exécution de peine ?

**Natacha Chetcuti-Osorovitz :** Alors je voudrais quand même insister sur quelque chose qui est important dans ce livre c'est que, vous avez raison, cette lecture du continuum elle est vraiment, c'est le squelette, ou c'est le cadre vraiment de mes lectures de ces récits. Mais je l'ai confronté, et ça c'est la confrontation au terrain qui permet ça, d'où l'intérêt de faire du terrain de recherche vraiment je dirais de manière précise. C'est que j'ai mis en perspective ces récits, ou j'ai élargi, plutôt, la notion de la violence à celle de violence politique. Je le dis là parce que c'est important pour comprendre et pour répondre à votre question. C'est à dire que j'ai rencontré en prison des prisonnières auto-définies "politiques" dans le cadre des situations de militantes basques, ex-ETA. Et cette approche comparée de ces doubles trajectoires entre, on va dire ici, détenues, entre guillemets, "de droit commun", même si ce qualificatif et "prisonnières politiques" n'existe plus en tant que tel dans le champ pénal. Mais en tous cas entre ces deux grands parcours et bien m'ont permis aussi de saisir des marges de manœuvre différentes et des résistances collectives et individuelles différentes pour faire face aussi à la réalité carcérale. Et ça rejoint votre question première sur la sociologie de l'émancipation c'est que je n'aurais jamais pu comprendre les formes de résistance possibles si je n'avais pas fait cette double approche comparée. Et également ça me semble important quand même d'y revenir juste une minute dessus parce que l'approche comparée elle m'a

permis aussi de sortir du simple descriptif de la mécanique des dominations pour comprendre aussi comment toutes ces femmes d'une manière ou d'une autre elles arrivaient à produire des formes de résistance que je n'aurais pas, voilà, ça n'aurait pas pu se mettre en perspective autant si je n'avais pas eu l'ensemble de ces trajectoires.

Alors, donc, j'en arrive à votre dernière question, c'est à dire, comment j'ai été amenée à travailler d'abord, sur la question du parcours pénal et comment cette question de violence de genre elle est construite dans le parcours pénal. D'abord deux mots pour des gens qui ne sont pas spécialistes : qu'est-ce que c'est que le parcours pénal ? Le parcours pénal, il commence à partir du moment où une personne est arrêtée et, au fond, la prison c'est la fin de la chaîne pénale. Donc il y a tout un tas de choses qui se passent avant. Moi je n'ai pas travaillé sur la fabrique de la peine, c'est-à-dire sur la manière dont se fabrique le jugement au moment du passage au tribunal. J'ai travaillé sur l'autre, sur l'étape, je dirais la fin de la chaîne pénale c'est à dire en prison ou en prison malgré le fait que les personnes soient condamnées, alors là aussi c'est une des spécificités de cette recherche, c'est que ça concerne que des femmes qui sont déjà condamnées, ce ne sont pas des personnes qui sont en attente de jugement ou en petite peine. Et dans ce parcours pénal, donc, et bien même après la peine, la population pénale, femmes ou hommes, continue d'être - et je reprends les termes, c'est pas ma logique - d'être évaluée tout au long de la peine. Et il y a toute une évolution du parcours pénal depuis le début des années 1990 où la question n'est pas tant ... alors bien sûr il y a un discours officiel qui est de dire à travers le dispositif de peine et notamment à travers une forme d'individualisation du suivi de peine, il y a l'idée de préparer l'insertion, mais en fait il y a tout un langage managérial de l'évaluation de la peine qui est plutôt du côté de l'évaluation de la récidive. Donc il y a la question de prévenir la récidive. Et alors là, effectivement je n'y avais pas pensé au démarrage de l'enquête. C'est typiquement c'est les récits que j'ai pu recueillir et qui ont fait émerger tout ça. C'est justement pour ces femmes qui pour un certain nombre n'avaient pas forcément conscience du continuum de violence dans lequel elles se trouvaient, comment pouvaient-elles répondre à ce récit pénal ? Récit pénal qui se structure à travers trois mots-clés, qui sont la question de la responsabilité, de la culpabilité et de la réflexivité. Et dans la réflexivité il y a la capacité à rendre compte de la manière dont on aurait pu agir autrement. Mais pour pouvoir répondre à cette question faut-il encore avoir les éléments de connaissance des situations dans lesquelles, de violence par exemple, dans laquelle on a pu se trouver. Donc on est typiquement dans une situation entre violence agie / violence subie et où, pour beaucoup de femmes, quand elles sont passées à l'acte c'est justement, effectivement, après des années et des années de violence subie et dans des violences subies qui parfois n'ont pas été reconnues comme telles pour elles-mêmes. C'est vraiment le cœur de la question. Et donc ça vient interroger aussi une autre notion qui est la notion de consentement. Parce que comment peut-on consentir à quelque chose justement que l'on ne conçoit pas entièrement ?

Donc vous me demandiez comment dans le parcours pénal cette question des violences était abordée. Et bien, elle n'est pas abordée dans ces termes en tous cas. Elle n'est pas abordée d'un point de vue matérialiste ou d'un point de vue de l'analyse des rapports sociaux. Et c'est justement cet impensé que j'ai cherché à analyser dans le rapport au récit de soi dans le parcours pénal. Et au-delà du rapport au récit de soi c'est aussi dans l'analyse aussi des institutions, ou des dispositifs plutôt de contrôle tout au long de la peine. Puisque ce qui qualifie aussi la question de la peine c'est qu'il y a ... je dirais ... la vie carcérale elle est faite de beaucoup d'écritures, d'écritures évaluatives, de la part des gradés, de la part des surveillantes, et cetera, et qui vont avoir un effet considérable ensuite pour justement négocier une fin de peine dans les commissions d'application des peines. Et pour les personnes

détenues qui rentrent dans ce dispositif, non seulement il faut qu'elles arrivent à rendre compte des attendus où elles ne maîtrisent pas forcément d'ailleurs là non plus je dirais le langage managérial de l'évaluation de la peine, mais en plus il faut qu'elles arrivent aussi dans leur vie du quotidien à correspondre à ces attendus. Et donc, comment la question des violences de genre ... ? Je dirais qu'au fond il y a un présupposé dans le dispositif pénal qui est l'idée que il y a une unicité de parcours entre l'individu, le passage à l'acte et son intentionnalité. Quand je vous dit ça, ça permet je crois de répondre à votre question. C'est à dire que si on considère qu'il y a une unicité entre ces trois dimensions, et bien la question des violences de genre telle qu'on la considère d'un point de vue d'une sociologie matérialiste elle n'est pas prise en compte en tant que telle.

**Programme PRESAGE :** Et donc dans votre livre vous développez sur la base des entretiens que vous avez menés une sorte de typologie avec quatre grands parcours que vous identifiez. Est-ce que vous pourriez nous les présenter et nous en dire un petit peu plus ?

**Natacha Chetcuti-Osorovitz :** Oui oui, absolument. Alors avant ça quand même je voudrais insister sur quelque chose c'est que toutes les femmes hormis, enfin on va dire les trois quarts des femmes que j'ai rencontrées à ces violences de genre dont on vient de parler, ce continuum de violence de genre, s'ajoute aussi une autre violence qui est celle de la violence de classe et aussi la violence symbolique. Ça c'est important parce que on ne construit pas un récit de soi justement n'importe comment de là où on fonctionne, de là où on se situe. Et quand je parle de violence symbolique c'est au sens d'une timidité, d'une honte sociale qui empêche de pouvoir se penser autrement qu'à la place à laquelle ces femmes sont assignées à la fois en tant que femmes mais également en tant que femmes de classe sociale modeste, ou populaire. Alors à partir de là et à partir de l'analyse des récits dans ce rapport à l'expérience du parcours pénal j'ai effectivement relevé quatre parcours que j'ai nommés pour le premier "la prison, un lieu à soi maudit", le deuxième "injustement condamnée", le troisième "une peine attendue" et le quatrième qui relève, enfin qui concerne les prisonnières auto-définies politiques, qui a fait l'objet d'un chapitre à part. Alors je vais essayer le plus brièvement possible de présenter ces quatre parcours.

Pour le premier, donc, quand je parle d'un "lieu à soi maudit", alors sans suspense aucun, évidemment c'est très influencé par Virginia Woolf et de son essai en forme de manifeste qui illustre bien l'expérience des femmes qui sont concernées par des violences de genre subies avant la prison mais des violences qui pour certaines d'entre elles n'ont pas justement été reconnues et donc qu'il n'a pas été possible de nommer avant le passage à l'acte, ni même parfois pendant le procès et qui découlent de cette série de violences invisibles. Et quand j'ai repris à dessein l'image de ce "lieu à soi maudit", c'est pour montrer comment ces femmes vivent une expérience carcérale où il va s'agir pour elles de se penser autrement en tant que femmes pendant leur incarcération et où il y a vraiment une rupture biographique entre l'avant et l'après. Et quand je dis "se penser autrement", c'est pour certaines d'entre elles - ça a l'air comme ça assez banal mais ça ne l'est pas du tout - c'est arriver à pouvoir dire non, à pouvoir dire non aux autres, à pouvoir dire non à ce souci permanent des autres, et c'est aussi au cœur de la contradiction pénale parce qu'elles vont aussi être évaluées dans la manière dont elles vont maintenir ou pas les liens avec la famille, avec le couple, avec les enfants, ... Et donc elles vont se débattre à l'intérieur de ces contradictions.

Dans le deuxième parcours "injustement condamnées" on a typiquement des femmes qui se caractérisent par un conflit interne permanent entre elles, entre elles et elles, entre elles et l'administration pénitentiaire, entre elles et les autres co-détenues. Et ce conflit permanent

qu'est-ce qu'il vient dire ? Il vient dire, voilà, qu'elles réfutent le soi désigné comme auteur et elles réfutent la victime pour laquelle il faut qu'elles procèdent à ce travail de culpabilité, de responsabilité, et cetera, qu'elles considèrent comme auteur des violences qu'elles ont du subir et dont elles ont dû se défendre et que n'ont pas été reconnues par les instances policières ou les instances sociales ou les instances extérieures, avant leur passage à l'acte. Donc elles sont dans quelque chose de très très très fort où évidemment la question ici de la culpabilité et de la responsabilité est plus facilement écartée. Alors contrairement au premier parcours, pour qui d'ailleurs dans le premier parcours les aménagements de peine vont plus facilement s'obtenir, ici ça va être beaucoup plus difficile puisque justement elles ne vont pas correspondre aux attendus.

Le troisième parcours donc, que j'ai appelé "enfermement inéluctable". Alors là concerne typiquement des femmes qui sont liées à des trafics de stupéfiants et cetera, mais et là on voit bien qu'on est aussi au coeur de cette division sexuelle du travail dont je parlais tout à l'heure puisque pour beaucoup d'entre-elles on peut parler même d'une division sexuelle du travail criminel. Pour beaucoup d'entre-elles quand elles se sont engagées dans ces trajectoires, quand je disais "parcours inéluctables" c'est qu'elles savaient les risques. On trouve dans ce type de parcours beaucoup de femmes venant des départements d'Outre-mer, ou des femmes étrangères qui d'ailleurs, vous le savez sans doute mais, 24% de la population pénale sont des personnes étrangères ce qui pose aussi des questions quand même. Et dans cette division sexuelle du travail criminel beaucoup de femmes s'engagent dans ces trajectoires pour subvenir aux besoins de la famille, des enfants, et cetera.

Et enfin le dernier parcours, donc pour les prisonnières auto-définies politiques donc on trouve des prisonnières qui sont condamnées à l'intérieur d'un dispositif de loi anti-terroriste. Et elles leur manière de résister, alors typiquement elles ne sont pas, ça ne veut pas dire qu'elles ne sont pas structurées par les rapports sociaux de sexe, ça ne veut pas dire que dans la lutte armée il n'y a pas de rapports sociaux de sexe et une hiérarchisation des rapports sociaux, pas du tout, ça ne veut pas dire non plus que la société basque est épargnée de cette hiérarchisation des rapports sociaux de sexe non plus mais qu'évidemment leur lecture pénale elle n'est pas au coeur de ce rapport violence agies / violences subies dans ce continuum de violences mais elle est au coeur de la question de la déqualification de la peine comme forme de résistance pour être reconnue comme prisonnière politique.

**Programme PRESAGE** : Très bien, merci c'est très clair.

**Natacha Chetcuti-Osorovitz** : Merci à vous.

**Programme PRESAGE** : Genre et cetera, c'est le podcast du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre de Sciences Po.

La musique est signée Lune.

Vous trouverez en description un lien vers la transcription écrite de cet épisode ainsi que différentes références bibliographiques, comme le livre de Natacha Chetcuti-Osorovitz dont nous venons de parler ou l'ouvrage collectif qu'elle a dirigé avec l'historienne Sandrine Sanos sur le pouvoir disciplinaire.

Si vous avez aimé cet épisode, n'hésitez pas à le partager et à en parler autour de vous.  
Merci, et à bientôt !